



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

assises de la mer

Question au Gouvernement n° 342

### Texte de la question

#### ASSISES DE LA MER

**M. le président.** La parole est à Mme Audrey Dufeu Schubert, pour le groupe La République en marche.

**Mme Audrey Dufeu Schubert.** Cette question s'adresse à M. le Premier ministre, Edouard Philippe, et j'y associe mes collègues Sophie Panonacle, députée de Gironde, et Éric Bothorel, député des Côtes-d'Armor.

De Marseille au Havre, de Brest à Bordeaux, de Saint-Nazaire à Saint-Martin, ou encore à Nouméa, la France a un rayonnement maritime incroyable. Les perspectives de croissance de l'économie maritime de la France au niveau mondial sont significatives. La croissance bleue est un moteur de développement durable prometteur. En tant que deuxième espace maritime mondial, la France se doit d'être au rendez-vous.

« Les larmes de nos souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée », a-t-on pu dire. Les travaux d'Arnaud Leroy en 2016, dans cette assemblée, ont ancré l'ambition pour notre pays de se tourner enfin vers la croissance bleue. Je tenais à vous féliciter d'avoir confirmé et affirmé votre intérêt pour la mer au travers du projet de loi de finances pour 2018.

Défendre et soutenir la politique maritime, c'est regarder vers l'avenir, un avenir enrichi d'un patrimoine ambitieux, qui doit être préservé. Défendre et soutenir la politique maritime, c'est accompagner les forces armées de la marine ; c'est aussi assurer la pérennité de nos navires et de nos marins. Défendre et soutenir la politique maritime, c'est l'occasion réelle de faire évoluer le rapport de la France à l'environnement pour naviguer assurément vers une politique de développement durable.

Monsieur le Premier ministre, vous avez réuni, il y a deux semaines, le comité interministériel de la mer à la préfecture maritime de Brest, puis vous vous êtes rendu aux assises de la mer, au Havre.

**Mme Marie-Christine Dalloz.** Allô, allô !

**Mme Audrey Dufeu Schubert.** Pourriez-vous présenter votre politique maritime et indiquer à la représentation nationale les actions retenues pour promouvoir et préserver cette richesse inestimable que possède la France ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.)*

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Madame la députée, merci pour votre question, qui me permet d'évoquer la politique maritime de la France, sujet cher au cœur de l'élu havrais que je suis, mais qui est aussi partagé par beaucoup de députés sur tous les bancs de cette assemblée, qui connaissent à la fois la richesse

du potentiel de l'économie bleue et le retard pris par la France en la matière.

Vous avez cité la belle phrase évoquant les larmes salées des souverains français, et force est effectivement de reconnaître que le décalage entre le potentiel exceptionnel de notre pays et la réalité de sa puissance maritime ne peut que nous conduire à nous interroger.

Comme vous l'avez indiqué, un comité interministériel de la mer – CIMER – s'est tenu à Brest, en Bretagne. C'était la première fois qu'un gouvernement tenait, dans les six premiers mois après sa nomination, un comité interministériel de la mer. Dans la plupart des cas – et je pense que chacun peut le reconnaître –, les gouvernements finissent par dire que la politique maritime est essentielle, mais ils le reconnaissent tardivement, absorbés qu'ils sont par beaucoup d'autres sujets – je ne mets en cause personne.

Nous avons souhaité indiquer très tôt dans le quinquennat que la politique maritime serait placée tout en haut de la liste de nos priorités, parce que nous avons du retard à rattraper. J'ai eu l'occasion de le dire lors des assises de la mer qui se sont tenues au Havre : cette politique de la mer repose d'abord sur la volonté de renforcer notre économie portuaire, en dotant notre pays d'une véritable stratégie en la matière.

Entendons-nous bien, madame la députée : les ports de France ont leur stratégie, et je ne les mets pas en cause, car elles ont été élaborées consciencieusement. Mais l'État, la puissance publique, n'a pas de stratégie portuaire nationale. Dès lors, il n'est pas possible de coordonner les instruments de la puissance publique au service d'une véritable ambition portuaire et maritime, et je suis convaincu qu'un grand nombre de députés peuvent en convenir.

Il faut donc que nous créions une politique portuaire nationale reposant sur trois axes majeurs : l'axe Rhône, l'axe Seine et la façade Nord. J'ai indiqué que, s'agissant de ces axes d'intérêt européen, l'État jouerait tout son rôle dans l'organisation d'une politique portuaire intégrée.

J'ai indiqué aussi, madame la députée, que j'étais ouvert à la discussion avec les régions. Il se trouve que le président de l'Association des régions de France m'a interrogé, au Havre, sur la possibilité, le cas échéant, d'associer davantage les régions dans la gouvernance des ports. Je lui ai dit que, s'agissant des trois grands axes que je viens d'évoquer, il ne me semblait que cela puisse être rapidement fait et que cela soit nécessaire, mais que, s'agissant des autres ports d'intérêt nationaux, j'étais prêt à ouvrir la discussion avec lui à la prochaine occasion.

Cette ambition portuaire doit aussi nous permettre de repenser la fiscalité portuaire, qui n'est pas satisfaisante – tous les acteurs le savent. Elle doit nous permettre d'accompagner les acteurs du monde maritime et portuaire, ainsi que le renouvellement de la flotte des pêcheurs, que ce soit en métropole ou dans les territoires ultramarins. Elle doit nous permettre d'améliorer et de faciliter l'installation des processus de production d'énergie marine renouvelable, car nous ne sommes pas bons en la matière. D'ailleurs, le texte évoqué tout à l'heure par le ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, prévoit de simplifier et de fluidifier les procédures applicables en matière d'installation de champs d'éoliennes offshore. Il s'agit, là encore, de tirer beaucoup mieux parti que nous le faisons aujourd'hui du potentiel des énergies marines.

Enfin, il y aura aussi un effort de modernisation et de coordination des moyens de l'État en mer.

**M. Daniel Fasquelle.** Et le canal Seine-Nord Europe ?

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Il se trouve que chaque ministère a cru bon, jusqu'à présent, de développer sa propre politique d'équipement en matière maritime, au détriment des gains de productivité, du regroupement des commandes et d'une plus grande fonctionnalité, au service de l'intérêt général. Nous voulons véritablement revenir là-dessus et améliorer le fonctionnement du dispositif.

**M. Éric Diard.** C'est laborieux !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre** . Autrement dit, madame la députée, dans les cinq prochaines années, nous voulons faire en sorte que la France ait une politique maritime à la hauteur de ce qu'est la France pour la mer et de ce qu'est la mer pour la France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Audrey Dufeu](#)

**Circonscription** : Loire-Atlantique (8<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 342

**Rubrique** : Mer et littoral

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [29 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2017](#)